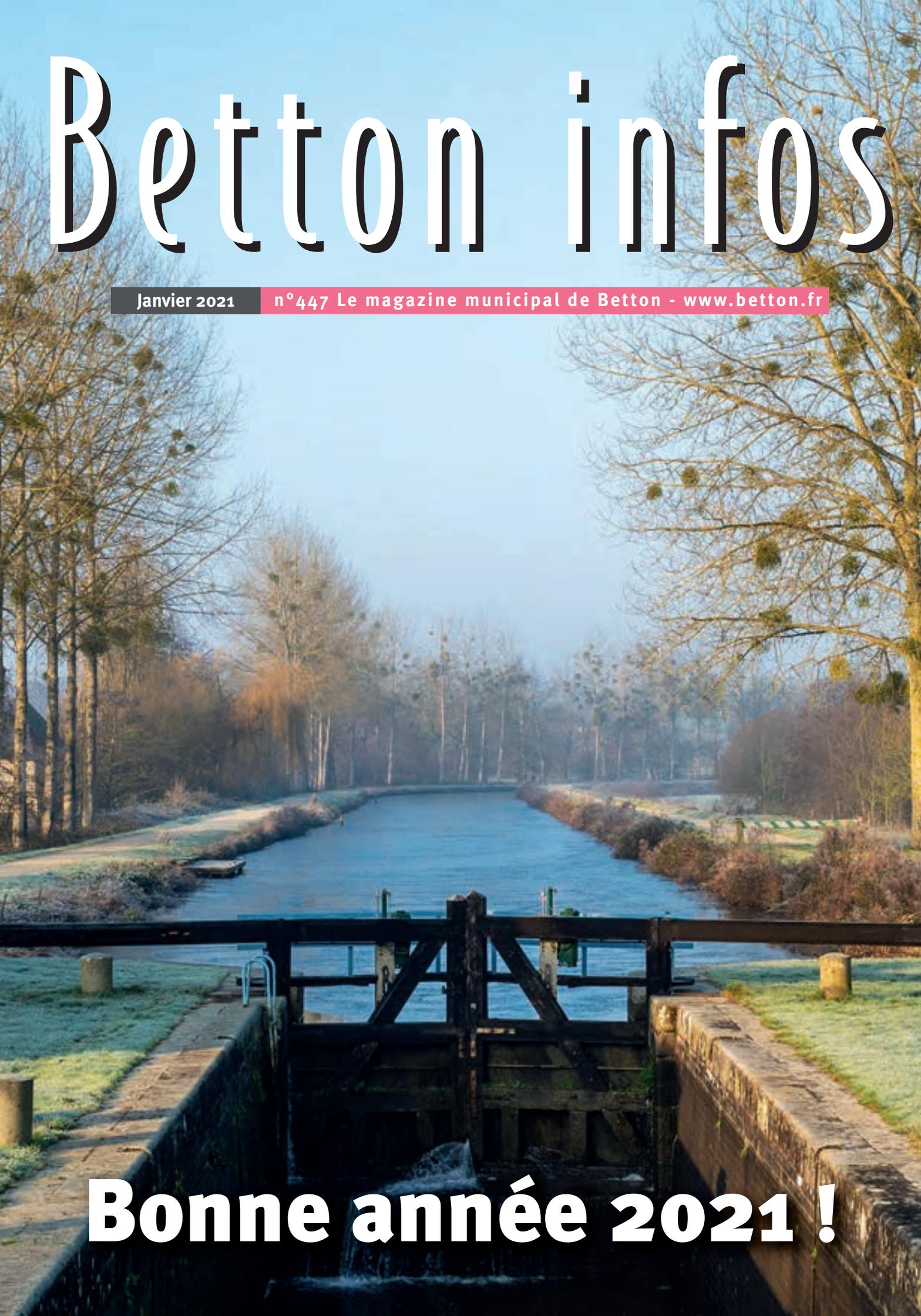


Betton infos



Janvier 2021

n°447 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

Bonne année 2021 !

Actualités

■ Que faire de son sapin après les fêtes

Vous pouvez déposer votre sapin, **jusqu'au 20 janvier**, dans l'enclos situé place de la Cale (près du local technique après l'aire de jeux). Une animation de broyage se tiendra de **15h à 17h**, à cette date, sur la place de la Cale. Vous pourrez apporter des sacs pour repartir avec du broyat.

Pour les bettonnais qui résident en maison individuelle, l'association Relais Services propose également d'enlever gratuitement leur sapin, le **mardi 12 janvier**. Déposez votre sapin, dès 8h, bien en évidence sur le trottoir ou à l'entrée de votre impasse. Merci de veiller à ne pas gêner les passants, et les voisins. Renseignements au 02 99 55 82 82.

■ La boutique mobile SNCF

La boutique mobile de la SNCF vous accueille les **jeudis 14, 21 et 28 janvier**, de 15h30 à 18h30, place de la Gare ainsi que le **dimanche 31 janvier** à l'occasion du marché.

■ Le rendez-vous du tri

Rennes Métropole a déployé un nouveau service dédié au tri des déchets : Le Rendez-vous du tri. Ce rendez-vous hebdomadaire s'inscrit dans la continuité de l'outil développé : " Ce déchet, j'en fais quoi ". L'objectif est de vous aider à toujours mieux trier. Animé par un.e médiateur.trice déchets, il se déroule **tous les vendredis de 12h30 à 12h45, uniquement en ligne via l'application Teams**. Le principe ? Répondre à toutes les questions que se posent les habitants sur le tri en 15 minutes chrono. Le lien de connexion est accessible en ligne sur le site betton.fr / rubrique mon cadre de vie sur la page collecte des déchets.

■ STAR 2021, les habitants ont la parole !

Avec la mise en service de la ligne b du métro et la création de trois parcs-relais, la

Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues en juin 2021. Pour participer au scrutin, **il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales**. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire auprès de votre mairie ou directement en ligne sur le site : <https://www.service-public.fr>.

Pour interroger votre situation électorale rendez-vous sur :

[service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)



configuration du réseau de transports en commun de Rennes Métropole va nécessairement évoluer. Pour permettre aux usagers de comprendre comment ils se déplaceront cet été, Keolis Rennes a lancé fin novembre le site star2021.fr. Vous y trouvez également une rubrique participative "**ICI, donnez votre avis**". Un lieu d'échanges et de discussions dédié au futur réseau STAR où vous avez la parole ! Vous pouvez poser vos questions, dire vos attentes, proposer des évolutions.

■ Intoxication au monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, **plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone**. Des gestes simples contribuent à réduire les risques : aérer votre logement, faites vérifier et entretenir, chaque année, vos appareils de chauffage, n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération et chaufferies principalement). Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours : 112 (numéro unique d'urgence européen), 18 (Pompiers), 15 (Samu), 114 (personnes sourdes et malentendantes). Plus d'infos sur santepubliquefrance.fr.

■ Collecte de sang

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, la collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales. Ainsi, l'Établissement Français du Sang continue d'accueillir, sur rendez-vous, les donneurs. Une collecte se tiendra le **samedi 23 janvier** de 9 h à 15 h 30, à l'espace Anita Conti. Inscriptions en ligne sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>.

■ Aide aux aidants

Une réunion de l'aide aux aidants aura lieu le **mercredi 27 janvier** à 14h30 à la résidence de l'Ille. Renseignements et inscriptions au 02 99 55 77 93 ou à l'accueil de la résidence.

■ Paiement de vos impôts

À compter du 1^{er} janvier 2021, **l'activité de recouvrement de l'impôt est transférée au service des impôts des particuliers (SIP) de Rennes Nord - 2 boulevard Magenta**. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h (sans rendez-vous) et, sur rendez-vous, les lundis, mardis et jeudis de 13h à 16h. Renseignements et rendez-vous dans votre espace personnalisé sur impots.gouv.fr, en appelant le 0 809 401 401 ou le numéro figurant sur votre avis d'imposition. La trésorerie de Rennes Banlieue Est reste votre interlocuteur pour le paiement de vos factures locales (eau, ordures ménagères, cantine, crèche, garderie...).

■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passeports et cartes d'identité sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr

www.betton.fr - 02 99 55 81 01

Le Pôle Aménagement de la Ville est ouvert au public :

- Lundi et mardi de 13h30 à 17h

- Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

Le CCAS/PAE : horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

- Mercredi de 10h à 12h

- Mardi et jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous)

Rendez-vous possibles sur d'autres créneaux



Œuvre collective réalisée par le service d'accueil du foyer de vie de la Bunelais.

s o m m a i r e

4 et 5 ■ VŒUX

Vœux pour l'année 2021

6 et 7 ■ VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 16 décembre
Aménagement et entretien des rues :
qui fait quoi ?

8 ■ PORTRAITS ÉCONOMIQUES

Asia, le (sans) rendez-vous coiffure
La Crêperie change de main

9 ■ ASSOCIATION

Tout Betton court 2021,
une édition connectée

10 et 11 ■ DOSSIER

Rendre la cité accessible à tous !

12 et 13 ■ LA CONFLUENCE

Jeanne Cherhal, fêter la nouvelle
année en chansons
L'exposition *Wilder Mann* hors les murs
Prochainement, de belles sorties
en famille

14 ■ MÉDIATHÈQUE

Les rendez-vous
Des vinyles à la médiathèque
Prix *Facile à lire* en Bretagne

15 ■ VIE ASSOCIATIVE

Actualités des associations

16 ■ PATRIMOINE

Le lavoir : une deuxième jeunesse

17 et 18 ■ ENVIRONNEMENT

Des chemins aménagés,
pour accéder à la forêt
Eco-gestes, consommer moins au quotidien

18 ■ EXPRESSION DE L'OPPOSITION

19 et 20 ■ AGENDA, CLIN D'OEIL

Laurence Besserve, Maire,
les élus du Conseil Municipal
et le personnel communal

**vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année**

2021

*Les événements annoncés dans ce Betton Infos sont susceptibles d'être
modifiés ou annulés en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19.
Renseignements : Mairie de Betton : 02 99 55 81 01*



@VilledBetton



Vœux pour l'année 2021



En ce début d'année 2021, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je viens vous présenter tous mes vœux les plus sincères pour cette année. Vœux de santé, de bonheur, de réussite, pour vous-même, vos familles, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2020, si particulière, s'en est allée. Si les difficultés ne sont pas encore derrière nous, nous pouvons être confiants parce que nous avons appris à y faire face tous ensemble.

« Installés aux commandes de notre ville depuis la fin du mois de mai, mon équipe et moi-même avons eu pour préoccupation principale la protection de chacun d'entre vous, quel que soit son âge ou sa situation. Dans la poursuite de cet objectif, nous avons reçu l'appui de tous les acteurs de notre territoire, les familles, les associations, l'ensemble des professionnels médicaux et para-médicaux, les entreprises ainsi que le personnel municipal. Je les en remercie chaleureusement.

Après avoir été à l'arrêt durant de nombreuses semaines, la plupart des activités ont aujourd'hui repris, et d'autres pas. En respectant les protocoles sanitaires, les écoles, les associations et les commerces qui ont pu ouvrir, ont retrouvé un fonctionnement quasi normal et les chantiers engagés tels que la rénovation de l'école des Omblais et l'extension de l'école de la Haye-Renaud se poursuivent avec une livraison prévue fin 2021.

Nous avons su nous adapter rapidement au gré des évolutions de la crise sanitaire et nous continuerons à déployer cette agilité pour rebondir. Malgré ce début de mandat si singulier, nous travaillons à la mise en œuvre du projet présenté dans notre programme et pour lequel vous nous avez accordé votre confiance.

Dans les prochains mois, il nous faudra réfléchir ensemble à la réhabilitation du Prieuré, le racheter à Rennes Métropole, puis, le rénover. Nous engagerons les travaux pour la réalisation de la piste d'athlétisme, la rénovation et l'extension de l'école maternelle de la Haye-Renaud, tout en assurant l'entretien de nos équipements publics pour garantir un fonctionnement optimal. Sans oublier le lancement des études en vue de la réalisation de la trémie ainsi que les différents aménagements de sécurité et d'amélioration des voiries et des espaces publics en faveur des piétons et des cyclos, notamment

les abords de la gare et son devenir, en concertation avec la population, les associations et les comités consultatifs comme le conseil des mobilités.

Dans la seconde partie de mandat, nous travaillerons à la réalisation de nouveaux équipements tels qu'un local destiné aux associations, une nouvelle salle de tennis, des lieux d'accueil pour les jeunes enfants, des logements adaptés pour les aînés ou encore la poursuite de la requalification de la rue de Rennes.

Tous ces investissements participent à la relance économique. Nous veillerons également au fait qu'ils répondent aux enjeux de la transition écologique.

La vie économique, c'est aussi les entreprises locales, les commerçants, le marché, les agriculteurs. La Ville les soutient par une écoute active et leur offre une visibilité accrue dans cette période complexe. À nous, consommateurs de les soutenir par nos achats de produits locaux.

De compétence métropolitaine, la zone d'activités des Rignés sera confortée et verra l'arrivée de nouvelles entreprises d'ici 2022. Tout comme la Plesse, le secteur de la Motte d'Ille et le quartier de la Forge accueilleront de nouveaux Bettonnais grâce à la politique de l'habitat de Rennes Métropole. Cette urbanisation maîtrisée permet d'assurer une mixité sociale en rendant les logements accessibles à tous les budgets et en proposant un cadre de vie de qualité, à proximité de la Vallée de l'Ille et du canal.

La vie de la cité, c'est aussi la vie culturelle. Comme vous tous, nous espérons qu'elle pourra reprendre le plus rapidement possible. Notre soutien au secteur culturel passe par le maintien ou la reprogrammation des expositions ou des concerts, à chaque fois que cela est possible, et notre accompagnement de toutes les associations culturelles. En attendant, la médiathèque continue à adapter son offre de services pour accueillir petits et grands et innove en faisant revenir dans ses rayons les fameux vinyles.

La vie de la cité, c'est aussi la vie sportive. Je remercie les associations sportives qui ont su s'adapter au fil des mois, avec, par exemple, le recours à la dématérialisation à l'instar de Tout Betton Court et de son édition 2021 connectée.



Après avoir conforté le « Pôle Cohésion sociale », nous réaliserons prochainement, par le biais du CCAS, une analyse des besoins sociaux. Cette étude nous permettra de définir, en concertation avec les partenaires institutionnels, les actions de prévention et de développement social prioritaires afin de renforcer nos politiques de solidarité. Merci aux associations qui œuvrent dans ce domaine.

Enfin, je voudrais remercier particulièrement les personnels des établissements médico-sociaux, d'éducation ou d'hébergement des personnes en situation de handicap et personnes âgées pour leur investissement durant cette période difficile.

Un grand merci également aux résidents du foyer de vie de la Bunelais et du foyer d'hébergement de la Motte d'Ille pour leur participation à l'élaboration de la carte des vœux 2021.

Comme le dit Eric Fiat, philosophe, « *Il n'y a rien de plus fatigant qu'une angoisse et rien de plus défatigant qu'une joie* ». Alors, je vous souhaite à toutes et à tous, pour cette année 2021, beaucoup de joie avec votre famille, vos amis, vos proches. »

**Merci à tous
et bonne année !**

RETROUVEZ LA VIDÉO DES VŒUX 2021
de Laurence Besserve, Maire de Betton
sur www.betton.fr

CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre

Débat d'orientation budgétaire

Rénovation de La Confluence, construction de la médiathèque et du complexe de La Touche, travaux de voirie dans le secteur du Trégor ou de la rue de Rennes : depuis 2002, la ville de Betton a consacré plus de 65 millions d'euros à l'investissement, soit environ 3,5 millions d'euros par an.

Pendant toutes ces années, dans un contexte porteur, les investissements importants de la commune ont pu être financés par les recettes liées à la construction de lotissements (budgets annexes), grâce à la constitution préalable de réserves foncières, et donc sans recours à l'emprunt depuis 2009 et sans augmentation d'impôts. Betton est l'une des seules communes du bassin rennais où le taux communal de la taxe foncière n'a pas augmenté entre 2002 et 2020.

La ville prévoit un plan d'investissement à la fois ambitieux et raisonnable pour les années 2021 à 2024, à hauteur d'environ 2 millions d'euros par an : rachat et rénovation du Prieuré, rénovation du groupe scolaire de la Haye-Renaud, construction d'une piste d'athlétisme. Sans oublier que la commune financera, en plus, 15 % de la suppression du passage à niveau de la levée avec la réalisation d'une trémie (soit près de 2 M €) prévue pour 2024.

Pour financer ce programme d'investissements, la ville prévoit de poursuivre le recours à l'emprunt initié en 2018. D'ici à 2024, l'encours de la dette sera doublé, de 6 à 12 millions d'euros. La Ville a toujours eu la volonté d'avoir un endettement objectivement soutenable pour les futures générations. Dans le cadre de cet objectif, et ceci dans un contexte de dépenses accrues liées à la COVID 19 qui a rendu plus aléatoire les équilibres financiers, l'augmentation des recettes fiscales est une solution responsable.

Il sera proposé d'augmenter le taux communal de la taxe foncière, en 2021, de 19 % à 20,95 %. Cela représente une hausse de 35 € par an, en moyenne, pour les propriétaires bettonnais, dans un contexte de disparition progressive de la taxe d'habitation. Cette décision équilibrée qui conforte l'avenir de la commune a pour but de financer des services dont tous les Bettonnais pourront bénéficier, et notamment les plus fragiles d'entre nous.

Analyse des Besoins Sociaux

Le CCAS de Betton va réaliser, pour la première fois, une analyse des besoins sociaux (ABS) pour permettre d'affiner une vision globale des enjeux sociaux sur notre territoire. Si cette obligation est faite à tous les CCAS, la Ville de Betton a souhaité se saisir de cette démarche pour en faire un pilier de sa politique sociale pour la durée du mandat. C'est également l'occasion d'initier un large travail de concertation sur des sujets qui nous concernent au quotidien.

L'analyse des besoins sociaux est une démarche évaluative et prospective. Cela consiste, tout d'abord, en l'élaboration d'un diagnostic sociodémographique de la commune qui permettra d'identifier ce qui fonctionne et ce qui questionne, ce qui répond aux problématiques sociales et ce qui fait défaut. L'analyse partagée de ces données servira, dans un second temps, à établir les priorités de la Ville et du CCAS, à les décliner en actions de prévention et de développement social, et à les inscrire dans un plan pluriannuel de réalisation.

Ces travaux se feront sous le pilotage du Conseil d'Administration du CCAS et seront suivis par les élus et tous les partenaires associés à la démarche. La prochaine échéance de cette analyse des besoins sociaux sera la présentation du rapport

issu du diagnostic de territoire au cours du second semestre 2021.

Label Territoire de Commerce Equitable

La Ville de Betton est engagée, depuis 2012, dans la démarche « Territoire de Commerce Equitable » et a été labellisée en novembre 2018. Le Conseil municipal a pris une délibération pour poursuivre les travaux auxquels ce label nous engage.

Le Commerce Equitable est défini comme étant « *un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs* ». Les actions menées par les organisations y adhérant visent « *à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel* ».

Notre engagement dans cette démarche et ce label nous amène à :

- Contribuer à l'offre de produits issus du commerce équitable sur le territoire de Betton en invitant les différents acteurs de la commune à acheter et proposer de tels produits ;
- Informer et sensibiliser les écoles, les services de la Mairie et le grand public aux enjeux du commerce équitable ;
- Instaurer un nouveau Conseil Local pour le commerce équitable et participer aux manifestations organisées dans le cadre du label.

Achat d'une bande de terrain le long du ruisseau du Launay à la Chaperonnais

Un permis d'aménager en vue de créer sept lots au Petit Pont Brand a été déposé conformément au PLUI, terrain jouxtant partiellement le ruisseau du Launay.

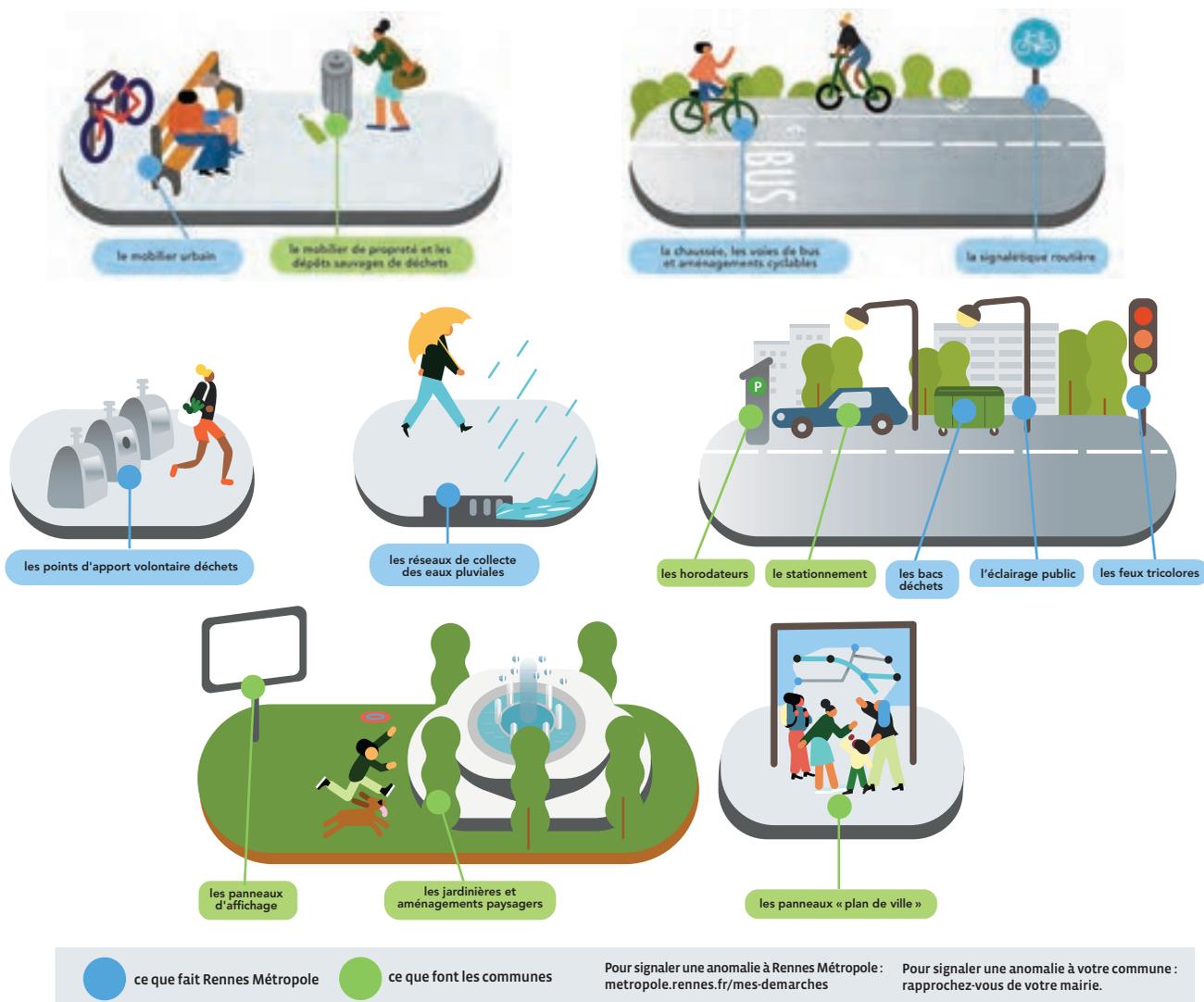
Afin de préserver ce ruisseau, d'avoir une cohérence sur la gestion de la biodiversité et permettre également l'accès pour l'entretien des chênes à proximité de celui-ci, la ville se porte acquéreur d'une bande de terrain le long de ce ruisseau.



Modélisation du Prieuré.

Aménagement et entretien des rues : qui fait quoi ?

Depuis quelques années, certaines compétences des communes ont été transférées à Rennes Métropole, notamment la voirie, l'éclairage public, les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement. Pour sa part, la ville gère la propreté, le déneigement, les espaces verts, ainsi que les illuminations festives.



Le saviez-vous ?

■ Pour signaler une anomalie (trou sur la chaussée, éclairage défectueux, problème d'assainissement ...), rendez-vous sur le guichet numérique de Rennes Métropole :

Metropole.rennes.fr/mes-demarches

Ou par téléphone :

- Voirie : plateforme Nord-Est joignable au 02 23 62 29 82 (dve-pne@rennesmetropole.fr) ou Cellule d'intervention rapide joignable au 06 24 13 63 45, du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 ;
- Eclairage public et signalisation lumineuse : service joignable au 02 23 62 18 90 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h00 à 11h45 et de 13h15 à 17h00 ;
- Assainissement : entreprise SAUR (exploitant) joignable au 02 78 51 80 09 ;
- Déchets : service joignable au 0 800 01 14 31 (gratuit), du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h.

Pour les sujets relevant de la compétence de la commune, le pôle Cadre de Vie est joignable au 02 99 55 85 30 (cadredevie@betton.fr), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Asia, le (sans) rendez-vous coiffure



Aurélia, Christelle et Sylvie.

Installé depuis 14 ans devant la gare, le salon de coiffure reçoit femmes, hommes et enfants, habituellement sans rendez-vous.

Depuis sa création, Asia coiffure s'était fait une spécialité de l'accueil sans rendez-vous. « Pour s'adapter au rythme de vie des clients mais aussi pour ne pas courir après la montre ni être interrompue sans cesse par le téléphone », motive

Christelle Biet, la responsable du salon. La COVID a changé la donne. Le protocole sanitaire impose une jauge maximum. Deux des cinq postes de coiffage ont été provisoirement condamnés. « J'ai remis en place un agenda de manière à ne pas faire attendre mes clients sur le trottoir ». Les habitués l'ont bien compris, ils sont restés fidèles. « Les premières semaines de déconfinement ont été très chargées. Globalement nous avons bien travaillé. Je ne peux pas me plaindre ».

Preuve que l'adresse a fini par se faire connaître. « Avec le temps, l'ambiance est devenue très conviviale. Nos clients se connaissent. On rigole bien ». La déco bois aux accents voyageurs aide à la détente.

Deux salariées, Aurélia et Sylvie, complètent l'équipe, à la coupe, aux couleurs et à la vente de produits capillaires. Asia coiffure ne fait pas barbier « mais tant qu'il y a des cheveux sur la tête, je coupe ! ». Cette année, le salon projette de se refaire une beauté et si possible de recruter un.e quatrième employé.e.

Pratique

■ Asia coiffure, 15 rue du Mont-Saint-Michel.
Du mardi au samedi (9h-19h), tél. 02 99 55 88 68.

La Crêperie change de main



Hugo Morin et Isabelle Geffriaud.

Le long de la rue de Rennes, Isabelle Geffriaud reprend le restaurant sans changer le décor ni la carte, à base de recettes traditionnelles et de produits locaux.

Dans l'univers de la restauration, c'est un « coup de cœur ». Isabelle Geffriaud a visité plusieurs établissements avant de franchir le cap. « Je cherchais une affaire de proximité avec du potentiel dans une ville dynamique et une belle carte de produits locaux ». La Crêperie cohabitait toutes les cases, la petite terrasse sur cour en bonus. Ancienne salariée dans

la grande distribution, originaire de Guémené-Penfao (44), Isabelle s'est formée sur le terrain à Pornichet à l'occasion d'une saison estivale qui dura finalement... trois ans.

À Betton, la crêpière s'est glissée dans les chaussons de l'ancienne équipe. Pas question de remanier la décoration, encore moins la carte ni les spécialités maison. Isabelle a tenu à conserver les mêmes fournisseurs. Les légumes viennent toujours de Bourg-des-Comptes, les glaces de Saint-Malo, les fromages de Gévezé... « La Crêperie a trouvé sa clientèle, ses habitués. Qui viennent pour les produits locaux, la qualité et la fraîcheur. Pourquoi changer l'image et les habitudes ? ». Hugo, le fils, est même resté en salle dans l'aventure.

Ouvert depuis fin septembre, l'établissement n'a guère pu prendre ses marques avant de baisser le rideau du confinement, resté finalement entrouvert pour un service à emporter à minima. Le climat morose des affaires n'a pas eu raison de l'optimisme de sa gérante. « Cette histoire va bien finir par passer. J'en avais envie, je me suis lancée. Sinon on ne fait plus rien dans la vie ! ».

Pratique

■ La Crêperie, 54 rue de Rennes.
Tél. : 02 99 55 28 83 - la-creperie-betton@outlook.fr.
Ouvert du lundi au samedi, midi et soir, sauf mercredi soir.



Tout Betton court 2021, une édition connectée

Cette année, épidémie oblige, la course bettonnaise prendra une nouvelle forme : elle sera connectée. Pour cette 31^{ème} édition, la section Course à Pied et Athlétisme du CSB propose une épreuve à courir, où et quand chacun le souhaite. Une vraie course mais en respectant les recommandations sanitaires !

Parcourir 5, 8 ou 15 kilomètres, quand on veut, du 23 janvier au 7 février, et où que l'on soit. Tel est le principe de la course virtuelle imaginée par le comité d'organisation de Tout Betton Court. Chaque coureur peut choisir une distance et un circuit. Pour participer, il suffit de s'inscrire à partir du 15 janvier, de courir et de communiquer son temps sur la plateforme virtuelle opérée par Breizh Chrono. Les temps réalisés seront enregistrés et publiés. Il n'y aura, toutefois, pas de classement officiel. Une vingtaine de lots seront offerts par tirage au sort.

Les 3 circuits proposés sur le chemin de halage :

- 5 km : départ Passerelle verte vers pont de pierre du Gacé et retour.
- 8 km : départ face à La Confluence vers Chevaigné et retour.
- 15 km : départ Passerelle verte vers Saint-Grégoire et retour.

Inscription et renseignements sur www.klikego.com. Sur les 5 € dont doivent s'acquitter les participants, 3 € seront reversés à l'association des familles d'enfants en situation de handicap, 3Ailes.

Les écoles dans la course

Comme lors des éditions précédentes, le club s'attache à impliquer la jeunesse. L'an dernier, 650 enfants avaient participé à l'événement.

En 2021, des courses vont être organisées en collaboration avec les écoles maternelles et élémentaires de Betton. « L'idée est de proposer un challenge par classe, de la grande section au CM2, étalé sur la période du 8 au 26 mars. Chaque classe fera sa course, soit dans la cour de récréation, soit sur le site des Omblais pour les écoles du haut de Betton et près du plan d'eau



pour la Hays-Renaud. Nous nous tiendrons à disposition de chaque enseignant pour la préparation du circuit et l'organisation de la course. Chaque élève recevra aussi une médaille » explique Serge Delatouche, responsable de la section.

Cette organisation permet d'éviter le brassage des classes et des écoles. Les jeunes et leurs enseignants restent ainsi mobilisés autour de l'acti-

tivité sportive alors que l'éducation physique a été durement frappée par la crise sanitaire.

Pour se motiver, avoir des objectifs et se challenger pendant cette période, Tout Betton Court reste l'événement running des petits et des grands !

« Nous invitons les Bettonnaises et les Bettonnais à participer nombreux à cette manifestation. Et pour les fidèles de Tout Betton Court, à porter pour l'occasion les maillots et tours de cou offerts lors des précédentes éditions. »

Serge Delatouche, responsable de la section.

Suivez Tout Betton Court sur Facebook @ToutBettonCourt



IME Le 3 Mâts.

Rendre la cité accessible à tous !

Main dans la main avec les associations et les acteurs institutionnels, la ville de Betton mène une politique volontariste pour inclure dans la vie de la cité les populations les plus fragiles et notamment les personnes en situation de handicap.



Karine Lepinoit-Lefrêne

Adjointe à la jeunesse, l'inclusion, la démocratie participative

« La création de cette délégation Inclusion montre la volonté de la municipalité d'inclure encore un peu plus les personnes en situation de handicap dans la vie de la Cité », constate Karine Lepinoit-Lefrêne, nouvelle adjointe en charge de la jeunesse, de l'inclusion et de la participation citoyenne à la Mairie de Betton. Accessibilité dans l'espace et les lieux publics, accueil spécifique dans

les établissements scolaires et culturels, présence de services d'aide par le travail, foyers d'hébergement, associations dédiées... Betton peut déjà se féliciter d'avoir bâti une forte culture de l'inclusion, une thématique placée au centre de l'action de la nouvelle équipe municipale. Preuve de cette volonté d'inclusion, des animateurs dédiés aux enfants en situation de handicap du centre de



IME Le 3 Mâts

loisirs municipal (ALSH) élaborent pour chacun d'entre-eux un projet individuel en concertation avec les parents et la structure d'accueil de l'enfant (IME).

De multiples actions locales

En tant que structure spécialisée, l'IME Le 3 Mâts de Betton (cf. Encadré) emmène régulièrement de petits groupes d'enfants « hors les murs » au sein de l'école élémentaire des Omblais. Une occasion pour eux de partager avec les autres enfants des projets (jardinage, chorales, etc.) et des moments de socialisation (cantine, récréations). Pour faciliter la vie des familles concernées, les enfants en situation de handicap peuvent également participer aux temps périscolaires dans leur école de référence située près de leur domicile. Pour faire avancer leur projet d'orientation professionnelle, les jeunes de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) Tomkiewicz peuvent effectuer des stages dans les services municipaux. Dans le même esprit, la Mairie participe régulièrement au DuoDay, un dispositif national offrant aux jeunes, aux salariés des ESAT ou autres structures, une journée de formation auprès de professionnels volontaires en entreprises, collectivités ou associations. À moyen terme, la Mairie travaille sur plusieurs projets visant à mieux accompagner les associations bettonnaises désireuses d'améliorer l'accueil des publics en difficulté. Pour tous ses points de contact avec le public et ses supports de communication, la ville mène également une réflexion autour de l'utilisation du FALC (Facile à Lire et à Comprendre), un ensemble de règles simplifiées de communication à destination des personnes déficientes mentales.

Stéphanie Duval, chef de service

« Ouvert depuis 2015, notre Institut Médico-Éducatif accueille du lundi au vendredi 35 jeunes de 6 à 16 ans atteints de déficience intellectuelle plus ou moins prononcée. Répartis en 3 groupes par tranches d'âges, chacun bénéficie d'un projet d'accompagnement thérapeutique et éducatif avec des temps pédagogiques dispensés par des enseignants volontaires de l'Éducation Nationale. Pour faciliter l'inclusion scolaire en milieu ordinaire, nous sommes à la recherche d'un collège pouvant accueillir nos plus grands élèves. Depuis janvier 2020, notre établissement propose la PMO (Prestation en Milieu Ordinaire), un nouveau dispositif dont l'objectif est de favoriser l'inclusion d'une quinzaine d'adolescents et jeunes adultes en milieu scolaire et professionnel. En 2021, nous allons démarcher des entreprises bettonnaises pour accueillir ces jeunes et nous aider à changer le regard sur le handicap. »

■ IME PMO - 6 route du Gacet - Tél. : 02 99 36 72 51 - ime.le3mats@ar-roch.fr

Foyer d'hébergement de la Motte d'Ille Foyer de vie de la Bunelais

Maryse Motembault, directrice Centre d'Habitat Rennes Nord

« Durant cette crise sanitaire, nous sommes restés en lien étroit avec la Ville de Betton. Très à l'écoute, Madame la Maire a eu la gentillesse aussi de nous demander de réaliser les cartes de vœux pour cette fin d'année. C'est une belle manière pour nos résidents de garder du lien social en ces temps difficiles. »

Foyer d'hébergement de la Motte d'Ille

Répartie sur deux étages et disposant d'une maison à proximité du bâtiment principal avec 5 chambres individuelles, cette structure peut accueillir 34 résidents permanents ainsi que 3 personnes de manière temporaire. Implanté dans une zone artisanale à Betton, à côté de l'ESAT du Halage et proche des transports en commun, le foyer permet un accès direct au centre-ville de Betton à ces personnes autonomes qui travaillent en journée.

■ Foyer d'hébergement de la Motte d'Ille
5 rue de la Motte d'Ille - Tél. : 02 99 55 90 37 - fh.betton@adapei35.asso.fr

Foyer de vie de la Bunelais

19 personnes y sont accueillies en hébergement permanent et 9 personnes habitant à proximité y viennent en journée pour participer à des activités proposées durant la semaine. Pour accomplir les différentes missions conformes au projet d'établissement, une équipe pluri-professionnelle accompagne les résidents dans leur vie quotidienne. Objectifs ? Leur proposer des conditions d'habitat et d'environnement les plus proches possibles de la vie ordinaire, favoriser l'accès aux loisirs et au sport, à la culture, à la vie associative en prenant en compte les capacités de chaque personne.

■ Foyer de vie de la Bunelais
Le Bourg Nouveau - Tél. : 02 23 27 40 91 - ch2r.foyerdevie@orange.fr



Dessins réalisés par les résidents des foyers de la Bunelais et de la Motte d'Ille.

Jeanne Cherhal

fêter la nouvelle année en chansons

Pour une date unique, Betton accueille la chanteuse Jeanne Cherhal. Une très belle occasion pour fêter, le samedi 23 janvier à 20h30 à la salle La Confluence, l'arrivée de la nouvelle année.

Jeanne Cherhal a eu 40 ans en 2018. Un âge qu'elle a fêté avec un disque radieux *L'an 40* qui célèbre la vie et les femmes. Elle est allée l'enregistrer à Los Angeles avec deux batteurs qu'elle admire. Sur la pochette, elle apparaît au naturel, sans maquillage. Un choix assumé, presque militant.

Depuis son dernier disque sorti en 2014, l'artiste n'avait pas arrêté de tourner, enchaînant aussi de multiples projets : spectacle hommage à Barbara, collaborations avec La Grande Sophie, Grand Corps Malade, Bernard Lavilliers, Sophie Calle. Pour écrire cet album en 2018 (sorti en septembre 2019), elle s'est offert le luxe de refuser toutes propositions pendant un an. Une année de repli vécue comme un épanouissement pendant laquelle elle entreprend d'écrire une chanson par mois au gré de voyages solitaires qui la conduisent à La Réunion, dans le Sud de la France ou en Auvergne. S'en suivra un disque composé de dix nouveaux titres aux mots finement ciselés et dont elle signe elle-même les arrangements.

« Que ça bouge ! »

Pour donner toute son amplitude à la chanson *Racines d'or* qui évoque avec une douce mélancolie son enfance à la campagne, l'artiste a choisi de s'adjoindre une chorale gospel. Dans *Fausse Parisienne*, la nantaise d'origine chante Paris, sa ville d'adoption depuis vingt ans. La jeune maman chante aussi l'amour sur *L'art d'aimer* osant même des images plus crues sur *Soixante-neuf*.

Après de nombreuses apparitions scéniques piano/voix, cette nouvelle tournée marque un retour au plaisir de jouer en formation ; avec un batteur, un bassiste et deux pianos pour que « ça bouge » dit celle qui « aime bien se sentir essorée à la fin d'un concert et sentir une connivence entre le public et moi ». À n'en pas douter, le public bettonnais saura être à la hauteur !

Pratique

■ **Concert Jeanne Cherhal**
Samedi 23 janvier à 20h30

Tarifs : Plein : 25 € - Réduit : 12,50 € - Tarif mineur : 8 €
Tarif Sortir : 4 € (frais de 0,50€ par billet en ligne).

Accueil billetterie tous les mercredis à la médiathèque de 14h à 18h30.
Renseignements au 02 99 55 05 45 ou par mail.



© Jean-François Robert

« Être libre de défier les formats, plus que jamais, s'astreindre à être toujours plus surprenante. »

Actualité



■ **Un Album** : *L'An 40*, sortie le 20 septembre 2019.

■ **Un livre** : *À cinq ans, je suis devenue terre à terre*. Éditions Points (01/10/2020)

Jeanne Cherhal célèbre les mots qui traversent sa vie dans un glossaire très personnel et plein d'humour. Ce livre est disponible en prêt à la Médiathèque.

Le concert est susceptible d'être modifié ou annulé en fonction des annonces gouvernementales liées à la Covid-19.

L'exposition *Wilder Mann* hors les murs



Durant les vacances de Noël, la médiatrice de l'exposition *Wilder Mann* était présente au centre 10-14 et dans les centres de loisirs.

Des ateliers ont été proposés aux enfants et aux jeunes présents avec au programme, un shooting photo. L'idée était d'utiliser des matériaux naturels ou de récupération à leur disposition. Place ensuite à la séance photo en s'inspirant des photographies de Charles Fréger, devant un paysage naturel par exemple, avec l'aide d'un fond vert.

Ces ateliers mêlent découverte artistique, divertissement et multimédia.

Prochainement, de belles sorties en famille

Des rêves dans le sable Dimanche 14 février à 15h30

Lorène Bihorel de la Compagnie Sable d'Avril est une artiste qui excelle dans une discipline d'un genre nouveau : le dessin sur sable, qui émerveille les enfants et fascine les adultes. Sur sa table lumineuse, diffusée simultanément sur grand écran, les dessins naissent en quelques secondes et se transforment sous les yeux des spectateurs. Le sable est vivant, mouvant.

Un univers de contes envoûtants et poétiques, un moment inédit et magique...

« Ce spectacle a reçu le prix du public au festival d'Avignon en 2014. »



Crédit photo : Paul Willis - © Lauren Bihorel

Un océan d'amour Dimanche 21 février à 15h30

Sur un grand écran défilent les planches de la BD de Wilfrid Lupano et Grégory Panaccione. Les musiciens de Zenzika font vibrer les émotions... La musique nous emporte au coeur de l'aventure et nous fait vivre pleinement un périlleux chassé-croisé sur un océan dans tous ses états. Une histoire sans parole, pleine de malice, portée par une musique aux influences pop, jazz, traditionnelle et improvisée.

« La bande dessinée *Un Océan d'amour* a obtenu le Prix Facile à Lire 2017. »



© Edition Delcourt

Pratique

■ Billetterie : tous les mercredis à la médiathèque de 14h à 18h30 ou sur www.betton.fr

Les rendez-vous

▪ Coup de pouce informatique

Mercredis 13, 20 et 27 janvier 10h30 à 12h30

Jeudi 14, 21 et 28 janvier 17h30 à 18h30

30 minutes de soutien informatique sur la thématique de votre choix.

3€50 par séance - sur inscription.

▪ Rimes & Pouces

Jeudi 14 janvier à 9h30 et 10h30 et samedi 23 janvier à 10h et 11h : histoires et comptines pour les tout-petits sur le thème de l'hiver.

Pour les 0-3 ans.

Des vinyles à la Médiathèque

Retour vers le futur ? Aux Etats-Unis, il s'est vendu, depuis le mois de septembre, plus de vinyles que de CD. Des nostalgiques ? Pas si sûr, en France, 42 % des acheteurs de vinyles ont moins de 30 ans.

La municipalité a décidé d'accompagner l'évolution des pratiques en s'inscrivant dans cette tendance, rendez-vous le **mardi 2 février** pour découvrir la collection de vinyles 33 tours à la médiathèque.

L'offre se compose d'incontournables d'hier et d'aujourd'hui du rock, de la chanson, du rap ou du jazz, à découvrir ou redécouvrir avec la volonté de proposer les plus hautes qualités d'enregistrement. Vous pourrez choisir parmi 200 titres, de Miles Davis à Billie Eilish, de Nirvana à PNL. Aux disques s'ajoute la mise à disposition d'une platine avec casque pour l'écoute sur place. Une platine portable sera également, prochainement, mise à disposition au prêt pour amener l'expérience chez soi.

Impatients de vous donner accès à cette offre... à bon entendre !

Cette offre est incluse avec les abonnements ados et adultes. Il sera possible d'emprunter 2 vinyles par carte.



Prix Facile à lire en Bretagne

La médiathèque participe à cette 3^{ème} édition du **Prix Facile à lire**, l'occasion pour tous de découvrir les **8 livres en compétition**.

Leur particularité ?

Ils peuvent plaire à tous les adultes et sont lisibles par les personnes qui lisent peu ou débutent : ils sont courts, de formats variés, illustrés pour certains... Ils sont consultables sur place et empruntables chez vous !

Qui peut voter ?

Toutes les personnes de 18 ans et plus pourront voter pour leur livre préféré. Il n'est pas obligatoire de lire tous les livres pour participer ! Le vote aura lieu au printemps.

L'objectif ?

(Re)donner envie de lire par le partage et la convivialité et créer des rencontres humaines riches avec les habitants en prenant les textes comme point de départ.

Les partenaires ?

La médiathèque travaille avec les acteurs sociaux et les établissements d'accueils spécialisés de Betton : ESAT, Résidence de la Lande, les foyers La Bunelais et André Breton mais aussi les bénéficiaires et bénévoles de l'épicerie du Canal, ou encore la Résidence de l'Ille.

Elle souhaite aujourd'hui mettre en place des moments d'échanges autour des livres en compétition et fait aussi appel aux personnes intéressées. Un rendez-vous est fixé le vendredi 5 février de 10h à 12h à la médiathèque, pour une réunion de présentation.

L'espace Facile à lire, c'est quoi ?

Un espace pour les petits lecteurs, les adultes éloignés de la lecture ou encore les personnes qui lisent peu. On y trouve tout type de supports : des courts romans, des documentaires, des biographies, des textes lus, quelques gros caractères. L'idée est de redonner le goût de la lecture par des propositions variées, des documents divers présentés sur un mobilier qui se distingue.

Le prix Facile à lire est organisé en partenariat avec Livre et lecture en Bretagne. Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles, la Région Bretagne, les quatre départements bretons, l'association Les Chemins de lecture, le CLPS et l'AMISEP (organismes de formation spécialisés dans le champ de l'illettrisme).

Plus d'infos

Programmation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque.

Les animations sont gratuites, à l'exception des ateliers informatiques. Les réservations se font auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02 ou mediatheque@betton.fr.

Relais services à votre disposition



Malgré la situation sanitaire actuelle, l'association Relais Services reste à votre disposition et assure la plupart de ses services dans les conditions habituelles, tout en respectant les gestes barrières.

Collecte des déchets verts : comme chaque année, l'association assure la collecte des sapins de Noël. Elle aura lieu le mardi 12 janvier à partir de 8h (information en page 2), que vous soyez abonnés ou non. Les collectes des déchets verts, pour les abonnés, seront assurées les 12 janvier et 9 février. Les collectes hebdomadaires reprendront le 2 mars.

Transport'Âge et Bricol'Âge : vous avez besoin d'aide pour vous déplacer ou pour réaliser de petits travaux de bricolage, n'hésitez pas à contacter, au plus tard la veille, le 06 04 19 26 90 entre 10h et 11h30, du lundi au vendredi.

Visites d'amitié : Relais Services continue à assurer la visite régulière de ses habitués. Si vous souhaitez bénéficier de ce service ou obtenir des informations sur celui-ci, appelez le 06 33 69 66 65.

Ateliers lecture et Relais Atout'Âge : en attendant l'assouplissement des mesures liées à la pandémie, les activités de l'atelier lecture et du Relais Atout'Âge ont été suspendues. Vous serez informés de la reprise progressive de ces activités.

Pratique

■ Relais Services - 34 avenue d'Armorique
02 99 55 82 82 - relaiservices@gmail.com
www.servicesproximitebetton.fr

Le CUB vous propose

■ La Fabrik'a

Dimanche 31 janvier de 15h à 17h

Au cours de cet atelier, les enfants pratiqueront la linogravure qui est un type de gravure en taille d'épargne. On enlève les vides ou "réserves" sur la plaque pour que l'encre ne s'y pose pas. Puis on presse le papier sur la plaque qui laisse apparaître les zones en relief du dessin gravé.

Atelier pour enfants. Sur réservation au 07 66 01 53 95.
Participation libre.

Les Bretons vont à l'opéra

L'association Les Bretons vont à l'opéra, Club des amateurs d'opéra en Bretagne, organise chaque mois des conférences gratuites pour découvrir ou approfondir ses connaissances à propos d'un compositeur ou d'une œuvre lyrique.

La prochaine conférence aura lieu le **mardi 26 janvier** à 15h, à la médiathèque.

Elle permettra de mieux connaître Richard Wagner, le compositeur qui révolutionna le concept d'opéra au 19^{ème} siècle. Un romantique qui puise son inspiration dans les mythes et légendes, rêve de l'amour absolu et de rédemption pour l'humanité.

Plus d'informations auprès de Françoise Le Brun :
06 67 91 84 79 ou francoiselebrunster@gmail.com
<https://lesbretonsvontalopera.blog4ever.com/>

Relais Atout'Âge

Les mardis 5, 12, 19 et 26 janvier : marche douce et promenade de santé à Betton.

Les vendredis 8, 15, 22 et 29 janvier : jeux de société.

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers - Responsable : Jean-Yves Boulier
au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - abvvr@gmail.com
Relais Services : 02 99 55 82 82, 07 81 73 84 80
(aux heures d'ouverture).

Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30.

Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.



Le lavoir : une deuxième jeunesse



Classé au patrimoine bâti d'intérêt local, le lavoir va connaître une seconde vie après des travaux de rénovation. Mais l'histoire de ce lieu emblématique de Betton ne s'arrêtera pas là...

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, la Ville avait lancé en février 2018 un appel aux habitants pour « réinventer » ce lieu.

Construit en 1932, le lavoir a marqué des générations de Bettonnais.

Parmi les nombreuses idées émises sur le possible devenir du lavoir, celles de Jean Le Bars, ancien dessinateur industriel à la Ville de Rennes et habitant de Betton, avaient particulièrement retenues l'attention. D'un côté, il proposait de faire

du lavoir une vitrine destinée à promouvoir les richesses de chaque pays du département. De l'autre, il voulait ouvrir le bâtiment pour y faire un abri ou un préau pour randonneurs et piétons fréquentant le plan d'eau. « *Au terme de l'analyse de l'ensemble de ces propositions, il a été décidé de rénover, embellir et végétaliser le lieu pour en faire un espace de détente et d'abri pour les promeneurs* », résume Laurence Besserve, Maire.

De nouvelles histoires à écrire...

À l'automne 2019, les services de la Mairie ont élaboré le programme des travaux de rénovation qui ont été réalisés au cours de l'année 2020.

La première phase, confiée à une entreprise, a consisté à assurer le traitement des fissures, le renforcement de l'étanchéité ainsi que le rejointoiement des façades. De leur côté, les services techniques de la commune ont été sollicités pour la réfection de deux portes en bois et de la porte en barreaux de fer abîmées par la présence de l'eau et les dégâts du temps, ainsi que par la fabrication d'un platelage et de barrières en bois. Une mise en couleur avec notamment la pose de pavés de verre rouge a complété ces travaux de revalorisation de l'édifice. Touche de confort, des bancs à l'intérieur de cet abri invitent les promeneurs à venir tranquillement lire ou se ressourcer au contact de la nature environnante en profitant de la vue directe sur le bras de l'Ille.

À l'avenir, ce lieu très bucolique pourrait accueillir des expositions et trouver d'autres fonctions.

Pratique

■ Le nouveau « lavoir » est ouvert tous les jours de la semaine de 8h30 à 18h.





Des chemins aménagés, pour accéder à la forêt

Pour permettre à tous de profiter des loisirs en forêt, l'Office National des Forêts réalise des aménagements adaptés et un entretien régulier des massifs dans le cadre de la gestion forestière. Une mission assurée en collaboration avec de nombreux partenaires locaux.

Courir, galoper, pédaler, se promener... Seul, entre amis ou en famille, les activités en forêt ne manquent pas ! Aménager des sentiers accessibles à tous les publics en toute sécurité tout en préservant la biodiversité est un enjeu prioritaire pour l'Office National des Forêts (ONF), premier gestionnaire des forêts publiques.

La forêt : l'or vert de la Bretagne

La forêt de Rennes s'étend sur 3 000 hectares, dont 2 950 hectares sont boisés, ce qui en fait la plus grande forêt domaniale de Bretagne. Elle est principalement affectée à la production de bois, aux fonctions écologiques, paysagères et à l'accueil du public. Gérée par l'ONF, elle bénéficie de protections telles que le réseau européen Natura 2000 et ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), pour la rareté ou la fragilité d'espèces sauvages animales ou végétales, et d'habitats naturels multiples. En dépit de son nom, la forêt de Rennes se trouve aujourd'hui principalement sur le territoire de Liffré mais également sur les communes de Betton, Saint-Sulpice-la-Forêt, Thorigné-Fouillard et Chasné-sur-Illet.

L'accueil du public : une préoccupation constante

La fréquentation des forêts publiques réclame une organisation des circulations, un aménagement et un entretien qu'il est nécessaire d'adapter à des pratiques multiples. Piétons, cyclistes, cavaliers et personnes à mobilité réduite doivent pouvoir y circuler dans les meilleures conditions. Pour être durable, l'accueil du public doit aussi prendre en compte la sensibilité particulière de certains secteurs (flore ou faune rare et/ou menacée) et s'exercer dans un respect mutuel des autres activités (exploitation forestière, exercice de la chasse) nécessaires au renouvellement des peuplements.

Pour répondre aux besoins croissants de la population d'espace et de nature et favoriser le développement des activités de loisirs et de tourisme de proximité, un comité de pilotage a travaillé sur le projet de réalisation d'un schéma d'organisation de l'accueil du public en forêt de Rennes. La Ville de Betton y a participé activement, avec d'autres partenaires tels que l'ONF, Rennes Métropole, le Pays de Rennes et Liffré-Cormier Communauté. Après une phase d'analyse et de diagnostic initiée en 2017 et finalisée en 2019, un programme d'actions a été retenu. Depuis fin 2020, il est possible de profiter des premiers aménagements réalisés.

Profitions d'une forêt aménagée et accessible

Du centre de Betton vers la forêt, plusieurs itinéraires peuvent être empruntés, via des voies de dessertes de hameaux ou en utilisant les chemins piétons longeant les lieudits de la Morinais, les Landes Servières, la Ville en Bois et la Petite Hublais.

Jusqu'alors, la commune de Betton ne bénéficiait cependant pas de véritable entrée piétonne, puisque les aménagements s'arrêtaient aux portes de la forêt, près du centre équestre de la Petite Hublais. Il fallait ensuite utiliser la route intercommunale 97, de la Petite Hublais jusqu'au carrefour des Princes.

Pour remédier à cette situation, les Villes de Liffré et de Betton ont financé et réalisé, au mois de novembre, une piste cyclo-piétonne, d'une largeur de 2,5 mètres sur 100 mètres, sur un chemin appartenant aux deux communes. Celle-ci vient se raccorder au chemin aménagé par l'ONF sur 600 mètres et permet ainsi de relier la Petite Hublais au carrefour des Princes, à l'intérieur de la forêt en toute sécurité. En forêt, parallèlement à ce chemin, un sentier réservé à la pratique équestre a également été ouvert. Chacun pourra désormais s'adonner à ses loisirs, en toute sécurité, au sein de ce massif forestier !

Eco-gestes, consommer moins au quotidien

Alors que le Grand Défi Energie et Eau 2020 s'est achevé, les participants engagés dans l'aventure ont montré qu'il est possible de limiter ses consommations sans nécessairement tout révolutionner mais en modifiant simplement quelques gestes quotidiens : baisser le chauffage, couvrir les casseroles pendant la cuisson, laver son linge à 30°C, privilégier le programme « Éco » du lave-vaisselle, éteindre les veilles dès que possible (une box allumée 24h/24h consomme autant qu'un réfrigérateur en une année), choisir des lampes à LED, utiliser un mousseur afin de réduire le débit d'eau, laisser sécher le linge à l'air libre le plus souvent possible...

Animations en ligne, kit des gestes économes, avec les bons conseils de l'ALEC, les économies d'eau et d'énergie n'auront plus de secret pour vous. Parce qu'après tout, c'est pas Versailles ici !

Plus d'infos : <https://www.alec-rennes.org/kit-ecogestes/>



EXPRESSION DE L'OPPOSITION



Débat d'orientation budgétaire : les masques tombent. On nous présente des finances saines depuis 2002 : nul besoin d'augmenter les impôts, le taux d'endettement est exemplaire *et en même temps*, après six mois, la nouvelle majorité nous informe mi-décembre que leur programme ne peut être financé, que les comptes vont être au rouge. Ils proposent **d'augmenter de 5 % l'impôt foncier...** pour la part communale ! Ce n'est pas le moment d'augmenter les impôts comme ce n'était pas le moment de voter fin novembre l'augmentation des remboursements de frais des élus ni d'acheter un terrain bordant un ruisseau à La Chaperonnais pour l'entretenir à la place de l'actuelle SARL propriétaire.

Aucun autre choix n'a été mis au débat. Pourquoi ne pas attendre 2022 le temps que les propriétaires modestes sortent des difficultés économiques liées à la Covid ? Madame la Maire confirme que l'expansion de la ville génère des revenus *et en même temps* concède que le coût de l'extension de La Plesse est aujourd'hui supporté par les habitants. Se féliciter dans son programme de ne pas avoir augmenté l'imposition durant 18 ans apparaît aujourd'hui comme une mauvaise stratégie qui limite le développement de Betton. Les investissements proposés par la majorité (2 millions d'euros/an soit 8 millions d'euros pour quatre ans) sont bien faibles au regard des besoins actuels et au regard des investissements réalisés juste avant les élections (dans le Betton Infos de mars 2019 on lit que 9 millions d'euros sont inscrits dans le budget et pour 2020 ce sera 5 millions d'euros).

Selon nous, un emprunt ambitieux et maîtrisé doit permettre de financer les infrastructures nécessaires pour la population actuelle et pour accueillir convenablement les nouveaux habitants (agrandir et rénover les écoles publiques, les bâtiments des associations culturelles et sportives et proposer de nouvelles structures d'accueil pour la petite enfance).

Et en même temps... Ils ne sont pas prêts à la gouvernance partagée.

Madame La Maire se satisfait de la définition du mot concertation qu'elle nous a lue en conseil municipal *et en même temps* elle ne consulte pas pour la semaine de 4 jours dans les écoles, pas pour des projets immobiliers mystérieux et elle verrouille le conseil des mobilités. Son équipe veut investir dans les déplacements doux *et en même temps* voilà ce qu'ils font avec *la piste cyclable* -déjà inadaptée- de la rue de Rennes. Sur la photo ci-contre : trouvez l'intrus ! (merci pour cette photo, n'hésitez pas à nous faire suivre vos clichés).

Les conseillers municipaux, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, font face à un bureau de quelques élus qui gère la commune sans prendre en compte les propositions faites en commission et sans consulter les Bettonnais. La maire et son équipe sont obsédés par le risque de perdre du temps : « il faut trancher ». Non, il faut prendre le temps de décider avec l'ensemble des élus et co-construire avec la population. La Covid ne doit pas empêcher d'organiser dès à présent la prise de décision collective avec les citoyens !

Betton Responsable et Solidaire souffle sa première bougie ce mois-ci et vous souhaite une bonne et heureuse année.



Avertissement : le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent engager la responsabilité de la directrice de publication ou de la ville. Conformément à l'article 31 du règlement du Conseil Municipal, chaque liste bénéficie d'un espace de 3 400 signes au maximum.

Naissances

Lana Laigle Zaoumi
Le 24 novembre 2020

Nathan Le Gal
Le 3 décembre 2020

Élie Ali
Le 6 décembre 2020

Léo Moreau
Le 8 décembre 2020

Eugène Cherbonnel
Le 9 décembre 2020

Swann Parot
Le 10 décembre 2020

Mariages

Patrice Ruvira et Marcelle Denis
Le 12 décembre 2020

Décès

Marie Macé née Bénis
Le 23 novembre 2020
84 ans

Jean Hureault
Le 30 novembre 2020
97 ans

Jean-Louis Duquenne
Le 6 décembre 2020
49 ans

Jean-Paul Le Baron
Le 9 décembre 2020
70 ans

Maurice Delalande
Le 12 décembre 2020
86 ans

PERMANENCES - INFORMATIONS SOCIALES

Assistants Sociaux

Permanences, sur rendez-vous, les **mardis et jeudis après-midi** au CCAS-Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77.

Assistants Maternels

Si vous recherchez un.e assistant.e maternel.le dans la commune de Betton, vous pouvez contacter l'animatrice du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM) au 02 99 55 33 45 ou par courriel à repam@betton.fr ou consulter la liste sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. www.assistantsmaternels35.fr

Conciliateur de justice

Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois** sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Centre local d'information et de coordination

Le « CLIC de l'Ille et de l'Illet » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et leur accès aux droits. Les permanences ont lieu deux fois par mois : le **2^{ème} mardi**

après-midi du mois au PAE et le 3^{ème} vendredi après-midi à l'EHPAD. Rendez-vous auprès du CLIC au 02 23 37 13 99. CLIC Ille et Illet : 1 place du Marché, 35250 Saint-Aubin d'Aubigné : contact@clic-ille-illet.fr www.clic-ille-illet.fr

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous.** Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au 02 99 30 80 89.

Service de médiation familiale

La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale. Contact : 02 23 48 25 67 mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr info : udaf35.fr/mediation-familiale

Info Sociale en ligne

Service d'écoute et d'information et d'orientation dans les domaines de l'emploi, de la famille, de la santé, de la justice, du logement, de la citoyenneté et de l'éducation. **Du lundi au vendredi**

de 9h à 18h, isl@ille-et-vilaine.fr, 0 800 95 35 45 (numéro vert - appel gratuit), www.info-sociale35.fr

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile

Consultations pédiatriques, sur rendez-vous, le **1^{er} lundi matin** et le **3^{ème} vendredi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les mardis de 14h à 16h30**, sur rendez-vous. Elles ont lieu 5 rue de la Rabine à Betton. Prise de rendez-vous au 02 99 02 37 63.

Un portail sur les services de proximité

Relais Service, en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, l'ASPANORD et le Club de l'Amitié, propose un portail d'informations en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : www.servicesproximitebetton.fr

Addictions Alcool Vie Libre

L'association apporte aide et soutien en cas d'addiction à l'alcool. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h.** www.vielibre.org

Mouvement Vie Libre

Lieu d'écoute et d'information destiné aux personnes en difficultés avec l'alcool et venant en soutien à leur entourage. Réunions les **1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1^{er} à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

La Plume

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les permanences de La Plume se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, le **jeudi matin SUR RENDEZ-VOUS au 02 99 55 10 10.**

ENVIRONNEMENT

Horaires de la déchèterie

Lundi : 9h-12h / 14h-18h
Mardi : 9h-12h / 14h-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Déchèterie Rennes Métropole

Inaugurée au mois d'octobre, la nouvelle déchèterie de Villejean, se situe à quelques centaines de mètres de l'ancienne à La Harpe. Elle est ouverte en continu de 10h à 19h du lundi au samedi sauf le mardi, où elle ouvre à 14h. Tous les habitants métropolitains y ont accès. Elle dispose de tous les flux, à l'exception de l'amiante et les pneus.

La corneille noire : une espèce nuisible

A la période de nidification, les corneilles noires peuvent provoquer de gros dégâts sur les habitations et les véhicules jusqu'à de possibles agressions contre les petits animaux domestiques. **L'association contre les organismes indésirables ou nuisibles de Betton (GDCCEC) se propose d'intervenir afin de palier à ces désagréments.** Vous cherchez la meilleure des solutions afin de ne plus subir ces détériorations et ne plus être importuné par ces volatiles, contactez l'association au 06 07 21 61 79 ou gdcec35@orange.fr. Plus d'infos sur : www.association-contre-les-organismes-nuisibles.com

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint la nuit et le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie :
63, avenue d'Armorique,
02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.

Sage-femme libérale :
Mme Hupel : 02 23 27 48 82
Mme Perussault : 02 23 27 48 82
Mme Renault : 02 99 37 56 81

Infirmiers : M. Alleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
Mme Beurrier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
Mme Perrin, Mme Malle : 06 59 10 05 72
M. Blanchet-Gorce, M. Simon : 06 07 23 92 80, 06 88 56 89 85
M. Biet : 06 66 66 10 07

Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**

Ambulances :
Ambulances Christian, Betton :
08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80

Violences Femmes Info :
3919

Transport de malade assis :
Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou
06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74
Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou
02 99 55 71 71

Conciergerie :
Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

*Œuvres réalisées par les résidents des
foyers de la Bunelais et de la Motte d'Ille.*

